



Leucocytes et mammites récidivantes

Calcarea sulfurica, Dulcamara, Echinacea, Lycopodium, Mezereum, Viola tricolor.

*Pour la mammite sub-clinique, dite à staphylocoques, brise la résistance aux antibiotiques.
Pour les hauts comptes leucocytaires, toutes les mammites récidivantes, chroniques ou ayant déjà été traitées aux antibiotiques.*

Homéopathie Posologie

- Dilutions 5CH : 3 fois par jour pendant 10 à 15 jours
- Dilutions 7CH : 2 fois par jour pendant 10 jours
- Dilutions 9CH : 2 fois par jour pendant 3 jours puis espacer les doses
- Dilutions 15CH : 1 fois

Mode emploi : Dissoudre les granulés homéopathiques dans 1 litre d'eau, secouez bien la bouteille, ajouter dans la solution de « Plocher T », puis distribuer sur la table d'affouragement, ou au pistolet drogueur.

Traitemen troupeau : 10 granulés pour traitement d'un troupeau quel que soit le nombre d'animaux à faire fondre dans 1 litre d'eau vitalisée de préférence.

Traitemen individuel : 8 granulés par animal dans la gueule ou dans l'eau de boisson ou sur la table d'alimentation, en association avec le Plocher T et activital.